



Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

Bordeaux, jeudi 6 décembre 2012

DÉCLARATION FNEC-FP-FO CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU 6 DÉCEMBRE 2012

Monsieur Le Recteur,
Madame La Vice-Présidente du Conseil Régional,
Mesdames & Messieurs les membres du Conseil Académique de
l'Education Nationale,

Le Ministre de l'Education Nationale a présenté, le 12 novembre, aux organisations syndicales, son projet de loi de programmation. Nous regrettons que, contrairement aux engagements pris, ni notre fédération, ni nos syndicats nationaux, n'aient pu rencontrer le cabinet du ministre avant communication de ce projet. Visiblement, il n'y a pas de changement notable sur la méthode entre le gouvernement précédent et celui-ci.

Sur le fond, alors que nous avons besoin d'un changement profond, concret, répondant à des attentes légitimes comme, par exemple, des propositions permettant des améliorations de nos conditions de travail, des créations de postes nécessaires aux dédoublements des Heures d'Enseignement Général, des mesures de nature à stopper la violence qui envahit nos établissements, à restaurer notre autorité ou à permettre que les décisions des conseils de classes soient respectées, des mesures pour supprimer les CCF, pour diminuer notre charge de travail, pour restaurer un vrai diplôme national ou pour revaloriser notre salaire, **le projet présenté contient à la fois le maintien des contre-réformes «sarkosistes» et l'ajout de mesures, visant à abîmer le service public d'Education Nationale ainsi que le statut de ses personnels !** En effet, le maintien de la maîtrise, la création d'un conseil pédagogique commun entre l'école et le collège, la carte des formations professionnelles arrêtée et pilotée par les Régions, l'orientation scolaire et les CIO transférés aux Régions, la «territorialisation» de l'Education Nationale, la substitution des cours d'enseignement artistique par des «parcours d'éducation artistique et culturelle» fondés sur un partenariat avec les collectivités locales et des associations et la réforme dogmatique concernant les rythmes scolaires, dont la plupart des enseignants, parents ou élus locaux ne veulent d'ailleurs

pas, tout cela au nom d'un soi-disant consensus qui serait issu des «débats» sur la «refondation de l'Ecole», nous obligent déjà à imaginer des moyens d'action forts pour empêcher ce projet de devenir la future loi cadre sur l'école.

Le gouvernement imagine-t-il vraiment que les enseignants vont accepter sans broncher l'allongement de leur temps de présence dans les établissements, la diminution des vacances scolaires, la «délabellisation» des établissements ZEP, la globalisation de leur temps de service et l'annualisation de leurs horaires ? La FNEC-FP-FO demande à Monsieur Le Recteur, mais aussi à Madame La Vice-Présidente de la Région, de transmettre au gouvernement et au Président de l'ARF, notre déclaration, pour que ceux qui vont décider de l'avenir de l'Ecole, prennent pleinement conscience du risque de conflit social fort qu'ils peuvent déclencher, s'ils s'entêtent à ne pas vouloir écouter les revendications que nous venons d'exposer et qui sont partagées par une écrasante majorité des personnels.

Pour ce qui concerne le bilan de l'affectation et de l'Orientation qui est à l'ordre du jour de ce CAEN, nous tenons à réaffirmer que nous trouvons inacceptable que plus de 12% des élèves de seconde GT se retrouvent en échec (redoublement ou réorientation). Ces élèves représentent près de 25% de ceux qui ont été orientés vers la voie professionnelle. Il aurait été plus judicieux de leur proposer, ou de les autoriser, à venir en LP afin de leur éviter de vivre cet échec. Nous sommes également obligés de constater qu'à peine 61 % des élèves de troisième qui avaient choisi la voie professionnelle (vœu 1), ont été admis dans nos lycées professionnels ! Pour la FNEC-FP-FO, ces chiffres montrent bien que l'offre de formation professionnelle sur notre académie ne correspond pas aux besoins de nos jeunes.

Monsieur Le Recteur, Madame La Vice-Présidente du Conseil Régional, Mesdames & Messieurs les membres du Conseil Académique de l'Education Nationale, nous vous remercions de votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Eric Mouchet